

ECONOMIE CIRCULAIRE DANS L'AMÉNAGEMENT ET LA CONSTRUCTION : OBLIGATIONS, MÉTHODES ET PROCESS

Organisation

Cette formation est dispensée sur **2 journées de 14 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

Etre capable de mettre en place une méthode pour mettre en oeuvre l'économie circulaire

Formateur

Vincent LECLERCQ, Ingénieur Territoire, Ville et Bâtiment Durables chez Agence 360

Public et prérequis

Chefs de projet, Responsables d'opérations, Chargés d'opérations, Responsables de projets immobiliers, Coordinateurs de programme, Stagiaires en aménagement, Assistants de projet

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

L'économie circulaire est sujet à des obligations réglementaires en constante évolution. De nouveaux acteurs s'installent et changent la chaîne de valeurs. De nouveaux process se mettent en place. Cette formation vise à apporter toutes les clés de compréhension de l'économie circulaire. Grâce à cette formation, vous saurez cibler les actions de recyclage et de ré-emploi ainsi que les méthodes à mettre en oeuvre sur vos projets d'aménagement et de construction.

Contexte : qu'est-ce que l'économie circulaire ?

- Enjeux, concepts et vocabulaire
- Les acteurs et chaînes de valorisation

Cadre réglementaire : quelles obligations ?

La nouvelle donne réglementaire : Loi AGECE, RE2020 et filières REP... Implications en termes de besoins pour les acteurs (risques délais, coûts, ressources humaines et compétences, mais également opportunités de différenciation...)

Quelles méthodes pour mettre en œuvre l'économie circulaire ?

- Identifier les ressources : réemploi, recyclage, biosourcé... Identifier et intégrer les nouvelles filières dans un projet de construction
- Développer une stratégie : se situer (territoire, opération d'aménagement ou bâtiment ? neuf ou réhabilitation ? ...) et définir des ambitions
- Piloter la mise en œuvre : actions concrètes en programmation, conception, réalisation et évaluation

Ateliers : mise en pratique des acquis

Partage de cas d'étude concrets par les participants en amont de la formation (+ préparation de cas d'étude par le formateur en back-up)

Développement de 2 à 5 de ces cas d'études (diagnostic, développement d'une stratégie, résolution des difficultés)

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations.**

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.